

Statistique du commerce extérieur

Comparaison des statistiques: étude miroir entre la Suisse et le Maroc

Sous l'égide de l'AELE, la Suisse et le Maroc ont récemment réalisé une étude miroir dont l'objectif est de comparer les statistiques bilatérales du commerce extérieur. Pour notre pays, il s'agissait du premier exercice du genre. Petit tour d'horizon des principales différences relevées et explications. Par Sébastien Dupré, Statistique, DGD.

«Miroir, miroir, dis-nous qui est le plus... juste?», telle est en substance la question que se sont posée les délégations suisse et marocaine en entamant cette comparaison statistique.

Les échanges internationaux de marchandises font systématiquement l'objet d'un double relevé, une fois dans le pays exportateur et une fois dans le pays importateur. En théorie, les exportations suisses au Maroc sont strictement identiques aux importations marocaines en provenance de Suisse. Et vice versa. De cette identité théorique parfaite découle le fondement même des études miroir.

Si les recommandations internationales de l'ONU visent la comparabilité des données, des distorsions sont toutefois inévitables. L'expression de la valeur en termes FOB (franco à bord) à l'exportation et en termes CIF (coût, assurance, fret) à l'importation constitue un cas d'école. Une exportation suisse au Maroc est ainsi évaluée au passage de la frontière suisse, tandis que l'importation au Maroc le sera au passage de la frontière marocaine. D'autres causes de distorsion sont également fréquemment citées, comme l'impact du taux de change, la moins bonne qualité des données d'exportation ainsi que le décalage entre le moment où la marchandise sort d'un pays (par exemple en décembre) et celui où elle entre dans un autre (par exemple en janvier).

Les statistiques suisses toujours plus faibles que les marocaines

Après conversion des données CIF en données FOB, les importations suisses en provenance du Maroc présentent une évolution similaire selon les points de vue suisse et marocain. Les deux statistiques présentent une différence annuelle moyenne comprise entre 2 (2004) et 33 millions de francs (2006). En moyenne, elle pèse 12 millions de francs, soit 10% de la valeur suisse. Fait marquant, la source suisse révèle systématiquement des données inférieures.

Pour l'exportation, les données suisses et marocaines divergent considérablement. Elles présentent en effet une différence moyenne de 50 millions de francs, soit 25% de la valeur suisse. C'est en 2003 que la différence a été la plus massive, avec 103 millions de francs, alors que la Suisse ne recensait cette année-là que 159 millions de francs d'exportation. A l'exception de 2006, les données suisses ressortent ici aussi toujours inférieures aux marocaines.

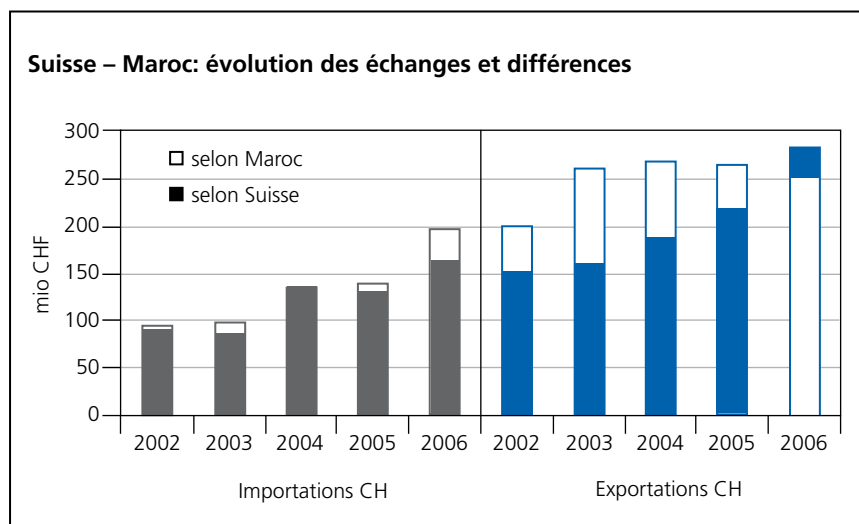
Ces différences sont néanmoins trompeuses et sous-estiment la réalité en raison de la compensation entre les écarts positifs (échanges répertoriés à une valeur plus élevée par la Suisse) et les écarts négatifs (échanges répertoriés à une valeur plus élevée par le Maroc). En se basant sur les données détaillées par produit et en omettant le signe de l'écart, les différences totales ressortent à 294 millions de francs à l'exportation contre 178 millions à l'importation, soit une fois et demie la valeur reportée par la Suisse!

Les métaux précieux et les machines électriques durement frappés

Les différences se concentrent sur un nombre restreint de produits. A l'importation, ce sont avant tout les métaux précieux et monnaies (chapitre 71), suivis par l'horlogerie (91) ainsi que les machines électriques (85). Pour les deux premiers, les données marocaines dépassent systématiquement les données suisses tandis que, pour le dernier, c'est l'inverse. A l'exportation, les produits les plus touchés sont le tabac (chapitre 24), les métaux précieux et monnaies (71) ainsi que les machines électriques (85). Pour toutes ces marchandises, les statistiques suisses indiquent généralement moins d'échanges que les marocaines.

Les causes des différences

L'étude, qui permet d'expliquer jusqu'à 90% des





différences à l'export et jusqu'à deux tiers des différences à l'import, identifie des causes conceptuelles et méthodologiques ainsi que des erreurs. Les quatre principaux facteurs sont les suivants:

- Exclusion par la Suisse de l'argent et de l'or en lingots ainsi que des monnaies: cette cause explique la totalité des différences du chapitre 71 et est la principale source d'écart entre les données suisses et marocaines.
- Définition suisse du pays de production: à l'importation, la Suisse utilise la notion de pays de production, qui peut s'éloigner de celle de pays d'origine. Si des produits marocains (textiles, huile d'olive) font l'objet d'une mise en libre circulation dans un pays tiers (France, Italie ou Espagne), c'est ce dernier qui est considéré comme pays de production par la Suisse.
- Erreur de pays: il arrive fréquemment que le pays d'origine à l'importation ou le pays de destination finale à l'exportation soit erroné. Dans les données suisses, les exportations de cigarettes mentionnaient un pays intermédiaire (Belgique ou Pays-Bas) alors que le pays de destination finale (en l'occurrence le Maroc) était connu au moment de la sortie. De leur côté, les chiffres marocains indiquent parfois le pays de facturation au lieu des pays d'origine ou de destination finale. Notre pays est particulièrement touché du fait des nombreuses

sociétés de négoce sises sur notre territoire.

- Erreur de marchandises: les erreurs relatives aux produits sont souvent commises à l'intérieur d'un même chapitre, mais certaines sont plus lourdes de conséquences. Le Maroc considérerait par exemple des micro-assemblages électroniques (chapitre 85) comme des mouvements de montres (91).

Utilité de la démarche

L'étude miroir est un outil puissant pour améliorer la qualité des données du commerce extérieur. Elle a permis d'identifier des problèmes systématiques lors de la déclaration en douane effectuée par des entreprises suisses et marocaines. Des contacts avec ces dernières éviteront que les mêmes erreurs ne se reproduisent à l'avenir. Par ailleurs, les expériences récoltées avec le Maroc permettent d'identifier des anomalies similaires avec d'autres partenaires. L'intérêt des études miroir dépasse clairement les aspects statistiques. Certains pays les utilisent pour détecter les fraudes. Elles se révéleraient aussi des plus utiles dans les négociations des accords de libre-échange, pour assurer une meilleure compréhension de la structure des échanges bilatéraux.

L'étude complète peut être consultée sur le site internet de la douane > Thèmes > Statistique du commerce extérieur suisse